



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1753

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Marché des soies - Edition 2010 - Attribution d'une subvention à Intersoie

service : Direction de l'information et de la communication

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagonne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010**Délibération n° 2010-1753**

commission principale : développement économique

objet : **Marché des soies - Edition 2010 - Attribution d'une subvention à Intersoie**

service : Direction de l'information et de la communication

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le prolongement de la politique de Lyon Vision Mode, la politique dédiée aux industries créatives conduite par la Communauté urbaine de Lyon a défini un axe de développement concernant le soutien à des événements d'agglomération à fort rayonnement qui permettent de générer un développement économique pour les entreprises. Il s'agit également d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création.

Au sein du pôle des événements "grand public", le Marché de la Mode Vintage organisé au printemps s'inscrit dans la dynamique "tendance et émergence", tandis que le Marché des Soies est, lui, tourné vers la tradition et le savoir-faire et se tient à l'automne. Le Marché des soies, qui se déroule sur quatre jours, est un événement annuel unique en France et est devenu un temps fort des événements programmés à Lyon.

Il bénéficie du soutien de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et de la Communauté urbaine. Son but est de promouvoir la soierie lyonnaise et les entreprises de soierie de la région. Il propose un espace vente, uniquement de produits haut de gamme et à base de soie.

La soie demeure, dans le secteur textile, une activité très importante à Lyon, pôle mondial de la création textile. Par son soutien à cet événement, la Communauté urbaine entend :

- consolider l'identité mode de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régional et national, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant les tissus haut de gamme,
- sensibiliser et stimuler la demande pour des entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,
- créer un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale et la dimension créative de la soie, emblème de l'identité lyonnaise. Cet événement est idéalement placé dans le calendrier pour les achats de cadeaux de fin d'année, en particulier pour les touristes qui fréquentent Lyon,
- générer des retombées presse pour tous les acteurs du secteur de la soie.

L'association Intersoie

Intersoie France, créée en mai 1991, répond à la volonté de la filière soie française de disposer d'un organisme professionnel pour traiter des sujets se rapportant à la soie avec les instances nationales, européennes et internationales. Intersoie France compte 36 membres regroupant en son sein tous les maillons de la filière : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteur de fils à coudre, ainsi que des organismes scientifiques et techniques. Intersoie France assure la communication, la promotion de la soie ainsi que la défense de son image.

Les fabricants, soumis à des contraintes de saisonnalité et de créativité, mettent en fabrication un certain nombre de qualités de tissus retenus ou non par leurs clients. A chaque fin de saison, il reste des collections non exploitées et des stocks non vendus, devenus non reproductibles. Le Marché des soies donne donc la possibilité, au grand public, d'accéder à une offre de tissus d'exception, non disponibles en magasin.

A chacune de ses éditions, au-delà de l'événement commercial, le Marché des soies propose une série d'animations visant à mieux faire connaître les différents aspects de la filière soie.

Bilan de la 5^e édition en 2009

Cette 5^e édition s'est tenue du 26 au 29 novembre 2009 au Palais du Commerce à Lyon. En 2009, un des changements importants a été la mise en place d'un droit d'entrée, afin de donner des moyens supplémentaires au développement des animations proposées. Ce changement de modèle économique a engendré un nouveau mode de comptage : 13 000 visiteurs ont été enregistrés. Les entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 9 % par rapport à 2008 avec 418 045 € pour un total de 6 726 transactions, également en hausse de 11 %.

Le succès du Marché des soies tient à l'équilibre entre la dimension marchande, culturelle et le pédagogique, volonté mutuelle des exposants et des partenaires. C'est un événement festif autour de la soie qui mobilise les acteurs de tout le secteur d'activités : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteur de fils à coudre, organismes scientifiques et techniques, lieux culturels.

Tous les exposants des précédentes éditions avaient reconduit leur participation au Marché des soies 2009, auxquels se sont ajoutés 2 nouveaux : la mercerie Cœur et la librairie Gibert Joseph.

L'édition 2010

Le Marché des soies se tiendra du 25 au 28 novembre 2010 avec 21 exposants qui proposeront des tissus pour l'habillement et la décoration, des coupons, des accessoires (carrés, étoiles, cravates, livres, etc.) et articles de mercerie. Les grandes maisons de soyeux seront présentes avec leurs créations d'exception : Chatel, Quenin Tassinari, Bianchini-Ferrier, etc. En 2010, le secteur de la passementerie sera représenté par les "Dorures Charles Mathieu". "Coupe Couzu", une créatrice du Village des Créateurs, présentera des patrons de couture.

La créatrice espagnole Agatha Ruiz de la Prada sera la marraine de cette édition 2010. L'affiche du Marché des soies 2010 a été créée par ses soins et sa présence lors de l'inauguration apportera un soutien aux soyeux lyonnais en leur apportant sa notoriété afin d'amplifier les retombées du Marché des soies en termes de communication.

Un carré de soie édition spéciale "Marché des soies by Agatha Ruiz de la Prada", confectionné par les soyeux lyonnais aux couleurs du visuel ARP, sera vendu sur le marché. Les bénéfices seront redistribués au profit d'une œuvre caritative.

Parallèlement, se déroulera la 3^e édition du Novembre des Canuts consacré à l'histoire lyonnaise de la soie avec des expositions, conférences, un programme de concerts et de projections et le colloque de l'Association française de l'étude des textiles (AFET) sur le thème "Copies et imitations dans le domaine textile" au Musée des tissus, les 27 et 28 novembre 2010.

Le Musée des tissus et la Maison des canuts proposeront des ateliers pour enfants et adultes. Un grand nombre de lieux de soierie et de création (atelier de la soierie, boutique Bianchini-Ferrier, boutique Tout Soie, Passage Thiaffait et boutiques des créateurs, Soierie vivante, différents ateliers ou usines d'impressions, teintures ou tissages de la région, l'unité séricicole, sont associés afin de présenter leurs activités. Ces lieux et acteurs du parcours de la soie sont présentés dans le guide "Désir de soie" qui sera réédité à l'occasion de la 6^e édition du Marché des soies. Le Musée de Bourgoin Jallieu proposera des activités autour de l'impression sur soie et le Lycée professionnel La Martinière/Diderot, des démonstrations des fonctionnalités de la soie (diverses applications telles l'imperméabilité, le traitement thermochrome, les textiles parfumés etc.).

Le salon Lumière de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon sera lieu d'exposition avec la diffusion d'un film court sur la filière soie en Rhône-Alpes, une exposition de photographies, des installations de stockmans habillés de tissus de soie en vente sur le marché et un atelier créatif animé par des étudiants (Diderot La Martinière et Esmold) pour des démonstrations de création, design, couture, etc.).

Le Marché des soies poursuit son objectif d'attirer de nouveaux publics par un plan de communication renforcé : conférences de presse à Lyon et Paris, un partenariat avec "Les Lyonnais d'ailleurs", la Communauté urbaine sera représentée à Paris pour l'organisation d'une exposition sur la soie à Lyon, un mois avant le Marché des soies, la parution d'un encart dans le Fémina du Progrès, des achats d'espace presse dans la Tribune de Genève, la refonte du site Internet, un partenariat avec le Monoprix de la Place des Cordeliers pour l'habillage des vitrines en amont de la manifestation. Enfin, un partenariat avec l'Office du tourisme vise une large diffusion de l'information sur le site mon week-end à Lyon par exemple.

La tarification de 2 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans et le Pass à 3 € pour la durée de la manifestation, mise en place en 2009 est reconduite.

Le budget prévisionnel du Marché des soies 2010

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant (€ TTC)	Libellé	Montant (€ TTC)
Communication-relations presse	69 500	Participants exposants-Produit des ventes	100 000
Location	49 500	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) (Prêt de salles)	49 500
Animation, coordination	29 000	Communauté urbaine de Lyon	30 000
Logistique, matériel	76 500	Union interentreprises du textile (UNITEX)	20 000
		Association de prévoyance interprofessionnelle des cadres et ingénieurs lyonnais (APICIL)	5 000
		Entrées payantes	20 000
total	224 500	total	224 500

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit du Marché des soies à hauteur de 30 000 € pour l'exercice 2010 afin de permettre la réalisation de ce programme d'actions (montant identique à 2009) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Intersoie pour l'organisation du Marché des soies pour l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et Intersoie définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Ces dépenses seront imputées au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0862.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.